

PASSEPORT BLEU ESCALADE

Les informations figurant sur le présent document sont issues du site internet de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade. Elles n'engagent pas la responsabilité du club. Pour toute information complémentaire sur le dispositif, merci de vous référer au site internet fédéral :

SOMMAIRE

1. Module sécurité bleu	4
a. Description	4
2. Module éco-responsabilité bleu	4
a. Description	4
3. Module performance / habileté difficulté bleu	4
a. Description	4
4. Module performance / habileté bloc bleu	4
a. Description	4

Les passeports escalade de la FFME permettent au pratiquant de situer son niveau d'autonomie et de performance sur une échelle de couleur !

Le passeport permet notamment de :

- apprendre les techniques de sécurité les plus simples pour une pratique sûre ;
- valoriser les facteurs de la performance pour élever le niveau de performance ;
- bien distinguer les milieux d'autonomie (en SAE, puis en site sportif d'1 longueur et enfin en sites sportifs de plusieurs longueurs).
- accéder à certaines formations diplômantes proposées par la FFME (initiateur SAE, ouvrier, etc.)

Avec la volonté de ne pas « précipiter » le passage d'un passeport en quelques mois, mais prendre le temps de parvenir à une MAITRISE réelle :

- des techniques et du comportement nécessaires à la sécurité ;
- des facteurs de la performance spécifiques à chaque niveau de pratique.

La progression :

- **Passeports blanc, jaune, orange :** accès à l'autonomie en SAE et élévation du niveau de performance (5c) ;
- **Passeports vert et bleu :** accès à l'autonomie en site sportif (une longueur de corde) et élévation du niveau de performance (6b) ;

C'est un outil reconnu et utilisé ; au cours des 4 dernières saisons, ce sont plus de 16 000 licenciés, originaires de 860 clubs, qui ont validé un ou plusieurs niveaux de passeport escalade. Aujourd'hui, le rythme est de 9 000 couleurs validées par an.

Le passeport Bleu comporte 4 modules, sécurité, éco-responsabilité, performance / Habilité difficulté et performance / Habilité bloc.

L'évaluation s'effectue lors d'une session organisée spécialement pour le passage du passeport bleu afin :

- d'évaluer le niveau de pratique ;
- s'assurer la maîtrise des techniques de sécurité

Formations diplômantes accessibles avec l'obtention du passeport bleu :

- Initiateur Escalade
- Entraîneur 1 escalade
- Moniteur d'escalade sportive

1. Module sécurité bleu

a. Description

- J'installe un relais sur 2 points reliés et fais monter mon partenaire,
- J'installe un rappel, descends auto-assuré et rappelle ma corde,
- Je réalise une manœuvre de réchappe dans une voie déversante ou surplombante.

2. Module éco-responsabilité bleu

a. Description

- Je connais la procédure et les gestes à réaliser en cas d'accident,
- Je fournis une attestation de participation à une compétition.

3. Module performance / Habilité difficulté bleu

a. Description

Je grimpe en tête avec aisance 3 voies sur 4 proposées de niveau 6b :

- Je mets en œuvre les moyens pour ne pas m'arrêter dans une situation physiquement éprouvante,
- Je grimpe concentré et relâché,
- Je fais preuve de combativité.

4. Module performance / Habilité bloc bleu

a. Description

- Je place un (ou plusieurs) crash-pad en fonction de la zone de réception d'une chute éventuelle,

Je réussis avec aisance 3 blocs sur 4 proposés de niveau 5c :

- L'un induisant un mouvement dynamique (conduit, jeté),
- L'un induisant un mouvement d'amplitude (pied-main, bascule),
- L'un induisant un placement délicat (griffé, crochet, assis-talon),
- Le dernier, induisant un déséquilibre sur petites prise de pied.